

COMMENT AIDER LES RESSORTISSANTS DE PAYS TIERS DE PREMIÈRE GÉNÉRATION À S'INTÉGRER SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EUROPÉEN ?

FLASH du REM #4 - 2019

Introduction à l'étude du REM sur l'intégration des ressortissants de pays tiers sur le marché du travail dans les États membres de l'UE

Contexte

L'intégration réussie des ressortissants de pays tiers de première génération dans les sociétés d'accueil européennes constitue un défi majeur et de plus en plus pressant auquel les États membres doivent aujourd'hui faire face. Tandis que le taux de chômage dans l'UE n'a cessé de baisser depuis 2014, un écart persiste entre le taux de chômage des ressortissants de pays tiers et celui des nationaux et des citoyens de l'UE.

Pourquoi cette situation persiste-t-elle ? Quels sont les obstacles auxquels doivent faire face les ressortissants de pays tiers de première génération dans leur recherche d'emploi ? Quelles sont les approches mises en place par les États membres pour les aider à s'intégrer sur le marché du travail et dans les sociétés d'accueil de manière générale ?

Les flux migratoires de 2014-2016 ont-ils eu un impact sur ces politiques ? Quels sont les principaux défis auxquels les secteurs public et privé doivent faire face dans l'élaboration et l'application de ces politiques ? Quelles initiatives se sont révélées les plus efficaces, et pourquoi ?

Le rapport pertinent et actuel du REM sur l'intégration des ressortissants de pays tiers sur le marché du travail dans les États membres de l'UE présente une vue d'ensemble à partir d'informations collectées dans 25 États membres, afin de répondre à ces questions. Sous forme de bref aperçu, les principales conclusions sont présentées ci-dessous.



Principaux résultats



La majorité des États membres ont mis en place **des politiques d'intégration sur le marché du travail spécifiques**, ciblant différents groupes de migrants, notamment les ressortissants de pays tiers de première génération. Les flux migratoires de 2014-2016 ont conduit plusieurs États membres à mettre à jour leurs politiques existantes ou à en créer des nouvelles.



Ces politiques **combinent des mesures d'intégration sur le marché du travail qui sont à la fois générales et personnalisées** : les mesures générales visent à garantir une égalité d'accès aux services publics (des agences nationales pour l'emploi), tandis que les mesures personnalisées proposent un accompagnement adapté aux besoins des migrants afin de les aider à trouver du travail et à s'intégrer dans la société, tels que des formations linguistiques et professionnelles.



Les trois **obstacles les plus courants** à l'intégration sur le marché du travail ont trait à la **validation des qualifications professionnelles** et à l'évaluation des compétences ; aux **attitudes discriminatoires** dans les processus de recrutement ; et à une **maîtrise de la langue** insuffisante.



Les **mesures d'intégration du secteur public se focalisent surtout sur l'étape qui précède l'accès à l'emploi**, telle que la préparation et la recherche d'emploi.



Les **mesures du secteur privé visent plus spécifiquement à favoriser l'intégration des travailleurs sur le lieu de travail**, notamment par le biais de formations et l'amélioration des relations interculturelles sur le lieu de travail.



Leçons clés



1. Les programmes d'intégration sont plus efficaces quand leur financement est assuré par des programmes de financements structurels nationaux sur le long terme.



2. Fixer des objectifs qui se concentrent sur l'impact des mesures d'intégration, plutôt que sur l'efficacité de leur mise en œuvre, pourrait contribuer de manière significative à l'évaluation des initiatives et à l'identification de bonnes pratiques.



3. Le secteur privé vient compléter de manière utile les stratégies nationales d'intégration sur le marché du travail, par la mise en œuvre d'approches qui visent à faciliter l'intégration des travailleurs étrangers sur le lieu de travail.



EN SAVOIR PLUS

À propos du rapport : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network/reports/studies_en

À propos du REM : <http://www.ec.europa.eu/emn>